

## Introduire une demande pour le compte d'une autre entreprise via Mon Espace

### Vous êtes mandaté par une entreprise ?

En tant que **mandataire**, vous avez la possibilité **d'introduire** sur Mon Espaces **des demandes pour le compte d'une ou plusieurs entreprises** pour lesquelles vous disposez d'un mandat.

Pour introduire ces demandes, vous devrez utiliser l'**espace professionnel de votre propre entreprise** (car étant un prestataire externe, vous ne pourrez pas avoir accès à l'espace professionnel de votre client).

#### Comment avoir accès à l'espace professionnel de mon entreprise ?

Pour avoir accès à l'espace professionnel de votre entreprise sur Mon Espace, il faut que :

- 1) Un représentant légal de l'entreprise ait désigné un « Gestionnaire d'accès principal » (GAP). Cette personne aura pour rôle de gérer les accès et les droits à l'espace professionnel de l'entreprise sur Mon Espace.
- 2) Le « **Gestionnaire d'accès principal** » **désigné vous envoie une invitation**. Lorsque l'invitation aura été acceptée, vous pourrez entrer sur l'espace professionnel de votre entreprise et agir en son nom.



Lorsque vous ferez votre demande d'accès à votre Gestionnaire d'accès (GAP), demandez-lui de vous **attribuer le rôle de « Propriétaire » lors de l'invitation**.<sup>1</sup>

- Cette procédure se réalise entièrement via le site [csam.be](https://csam.be). Elle est décrite et expliquée dans la documentation et les vidéos accessibles depuis le bouton « Aide » sur <https://monespace.wallonie.be>
- Elle ne doit être menée qu'une seule fois.

#### Comment introduire une demande pour le compte d'un client ?

Pour introduire un dossier, suivez les étapes suivantes :

1. Recherchez sur le [Portail de la Wallonie](#) la démarche que vous souhaitez entamer et cliquez sur le lien qui renvoie vers le formulaire électronique
2. Connectez-vous à la plateforme [Mon Espace](#) et entrez dans votre espace professionnel
3. Directement après votre connexion, un nouveau dossier vous sera présenté. Vous pourrez dès lors compléter ce dossier pour l'un de vos clients.

- Vous pouvez compléter et introduire plusieurs dossiers pour des clients différents. Pour cela, utilisez l'onglet « Entamer une nouvelle démarche » pour ouvrir de nouveaux dossiers.
- Pour différencier facilement vos dossiers, utilisez la « référence » pour y indiquer, par exemple, le nom de l'entreprise

<sup>1</sup> La première personne à pouvoir accéder à l'espace professionnel de l'entreprise doit détenir le rôle de « Propriétaire ». Ce rôle permet également de pouvoir réaliser toutes les actions possibles sur Mon Espace.



### Comment compléter le formulaire en tant que mandataire ?

Le formulaire électronique a été adapté pour permettre aux mandataires de le remplir pour le compte d'un client.

En tant que mandataire, vous devez donc simplement veiller à bien préciser, en début de formulaire, que vous êtes mandaté par l'entreprise (voir exemple). Vous devez également joindre au formulaire le mandat reçu de l'entreprise. Le reste du formulaire est semblable.

▸ Renseignements généraux

#### Renseignements généraux

Pour qui introduisez-vous cette demande de subvention ?

- Pour votre propre entreprise
- Pour le compte d'une autre entreprise en tant que mandataire

Attention, après avoir sélectionné l'une des réponses, vous n'aurez plus la possibilité de la modifier. Si vous avez coché une réponse mais qu'il s'agit d'une erreur, quittez ce formulaire et ouvrez un nouveau dossier.

### Comment suivre les dossiers ?

Après avoir soumis un ou plusieurs dossiers à l'administration, vous serez notifié par e-mail de leur état d'avancement. Vous pourrez également consulter leur statut directement depuis Mon Espace.

- Afin de faciliter le suivi des notifications, nous vous recommandons **d'encoder une adresse mail de notification dans le profil de votre entreprise** ( → Onglet « Notifications »)

### Est-il possible de partager le dossier avec le demandeur ?

Oui. Si vous souhaitez que l'entreprise ait également accès au dossier que vous avez créé en son nom, vous pouvez utiliser la fonction de partage accessible depuis le dossier. Le partage se réalise sur base du numéro BCE. Il est toutefois nécessaire que l'entreprise se soit créé, au préalable, un espace professionnel sur Mon Espace.

Remarque : En tant qu'initiateur du dossier, vous serez néanmoins le seul à pouvoir soumettre le dossier à l'administration.

## Besoin d'aide ?

Consultez nos manuels utilisateurs et nos vidéos accessibles à partir du bouton « **Aide** » sur Mon Espace (<https://monespace.wallonie.be>)

- *Guide Gestionnaire d'accès principal* : détaille la procédure d'accès à l'Espace professionnel
- *Guide utilisateur – Professionnel* : décrit Mon Espace et ses fonctionnalités

Vous pouvez également contacter le **Helpdesk** :

- Tel : 078 79 01 02 (accessible de 8h à 17h)
- Mail : [aideenligne@wallonie.be](mailto:aideenligne@wallonie.be)